

Vous souhaitez adhérer à l'Association Vitalmut ? C'est très simple !

● **ETAPE 1**




- Compléter le « bulletin d'adhésion Personne Morale » ci-joint
- Régler la cotisation statutaire annuelle, d'un montant de 50 € par virement bancaire ou par chèque
- Transmettre votre adhésion par voie postale (si vous réglez par chèque) et/ou par mail

● **ETAPE 2**

A réception, nous vous transmettrons les documents suivants :

- Une attestation de paiement
- Un guide de souscription en ligne pour vos membres
- Un bulletin d'adhésion en pdf, pour les adhésions par voie postale
- Votre code partenaire afin de bénéficier du tarif préférentiel réservé à vos membres

● **DOCUMENTS UTILES**

-  [Notice d'information 2022](#)
-  [IPID 2022](#)
-  [Statuts de l'Association Vitalmut](#)

● **UNE QUESTION ? UN DOUTE ?**

Nous sommes là pour y répondre du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h non-stop

0 800 402 001 Service & appel gratuits

Redécouvrez nos garanties ici



BULLETIN D'ADHESION

Membre Partenaire - Personne Morale

2023

17, rue Jean Jaurès – 74000 ANNECY
04 79 96 81 67
contact@vitalmut.fr – www.vitalmut.fr
Association loi 1901

● OBJET DE L'ADHESION

L'adhésion à l'association Vitalmut permet au membre partenaire personne morale de proposer à ses membres et aux personnes qui leur sont apparentées, une couverture complète des dommages pouvant survenir dans le cadre de la pratique des sports loisirs.

● PRESENTATION DES ACTEURS

L'assurance Sports Loisirs fait l'objet de deux contrats d'assurances souscrits par l'Association VITALMUT, association régie par la loi de 1901 (numéro W741001592) inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 380 324 004 et dont le siège social est à ANNECY (74000), 17 rue Jean Jaurès auprès de, respectivement :

▪ **Radiancé Mutuelle**, pour les garanties dommages corporels : Mutuelle régie par les dispositions du livre II du code de la mutualité et immatriculée sous le numéro SIREN 483 747 333 et dont le siège est situé 95 rue Vendôme 69006 Lyon

▪ **Mutuaide Assistance**, pour les garanties dommages matériels & pour les garanties d'assistance : S.A. au capital de 12.558.240 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des Assurances RCS 383 974 086 Bobigny – TVA FR 31 3 974 086 000 19 et dont le siège social est situé 126 rue de la Piazza, CS 20010 – 93196 Noisy le Grand Cedex

● IDENTIFICATION DU MEMBRE PARTENAIRE PERSONNE MORALE

Raison Sociale :
Adresse :
Code postal : Ville :
N° d'enregistrement :
Représenté par :
Nom :
Prénom : Qualité :
Téléphones : /
Mail :

Je souhaite adhérer à l'association VITALMUT en qualité de MEMBRE PARTENAIRE PERSONNE MORALE ce qui permet à mes membres de souscrire à la garantie Vitalmut Sports Loisirs au tarif préférentiel annuel.

Cotisation statutaire annuelle – Exercice 2023	50,00 €
---	----------------

● DATE D'EFFET

<input type="checkbox"/> Je demande la prise d'effet de mon adhésion à VITALMUT à compter du / / 20.....
<i>L'adhésion sera automatiquement renouvelée chaque 1^{er} janvier, sauf à ce que j'exerce mon droit de résiliation annuelle tel que décrit au sein de la notice d'information.</i>

Afin de pouvoir bénéficier de la garantie Vitalmut Sports Loisirs chacun des membres de ma structure devra compléter son adhésion à Vitalmut Sport Loisirs sur internet à l'adresse suivante : www.vitalmut.fr (à titre exceptionnel pourra être remis aux membres souhaitant adhérer, un bulletin d'adhésion à compléter et signer accompagné de l'IPID et la notice d'information de la garantie Vitalmut Sports Loisirs).

Aucun flux financier ne doit intervenir entre le partenaire et Vitalmut, chaque membre du partenaire adhérent à la garantie Vitalmut Sports Loisirs devant s'acquitter de sa cotisation directement auprès de Vitalmut sauf dérogation expresse de cette dernière.

Vitalmut et le partenaire s'engagent à ne pas exploiter leurs données à d'autres fins que l'exécution de la présente adhésion.

Le Partenaire ne devra en aucun cas agir au nom de Vitalmut.

La présente adhésion ne confère aucune exclusivité pour l'une ou l'autre des Parties.

● DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées dans ce bulletin font l'objet d'un traitement nécessaire à votre adhésion dans le respect de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement Général sur la Protection des Données (dit RGPD) - Règlement (UE) 2016/679.

Est responsable de traitements des données à caractère personnel vous concernant, l'Association Vitalmut, Les traitements ont pour finalités l'enregistrement, la gestion et l'exécution de votre adhésion à l'association VITALMUT, l'exécution d'obligations imposées aux responsables de traitement par la réglementation. Ces données ont pour finalités de permettre à l'association VITALMUT la gestion administrative de ses membres et de sa vie statutaire (tels que listes et annuaires de membres ou de contacts, convocations, etc.), de lui permettre de réaliser son objet statutaire et d'exécuter ses obligations en tant que souscripteur et de permettre l'envoi de newsletters ou d'informations à ses membres.

La base juridique de ce traitement est l'exécution contractuelle de votre adhésion, le respect d'obligations légales incombant aux responsables de traitements et le consentement explicite du souscripteur en cas de collecte de données concernant la santé.

Les données traitées sont destinées aux services et équipes des responsables de traitements en charge de l'enregistrement, la gestion et l'exécution de vos garanties d'assurance ou à la gestion de la vie statutaire de l'association, ainsi qu'à leurs prestataires et sous-traitants dans la mise en œuvre du traitement. Ces données sont conservées pendant la durée de l'adhésion et jusqu'à expiration des délais de prescriptions légaux.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Par ailleurs, et sous certaines conditions, vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement ainsi qu'à la portabilité de vos données. Vous pouvez également retirer un consentement explicite qui aurait été donné s'agissant de données de santé.

Vous pouvez exercer ces droits en contactant Vitalmut -17 rue Jaurès 74000 Annecy.

Par ailleurs, à l'issue de ces démarches, en cas de difficultés dans l'exercice de vos droits, vous avez la possibilité de faire une réclamation auprès de l'autorité en charge de la protection des données : CNIL 3, place de Fontenoy -TSA – 75334 Paris cedex 07 et sur son site internet : <https://www.cnil.fr/>

● MODE DE PAIEMENT

Je règle en une seule fois par chèque libellé à l'ordre de VITALMUT. Je joins un chèque de 50,00 €

J'effectue un virement bancaire de € sur le compte de VITALMUT :

Intitulé du compte		Domiciliation			BIC	
VITALMUT		CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES			CEPAFRPP382	
c/Etabl.	c/guichet	n/compte			c/rib	
13825	00200	08777301139			44	
IBAN						
FR76	1382	5002	0008	7773	0113	944

Je déclare avoir, préalablement à la signature du présent bulletin, pris connaissance des statuts de l'association VITALMUT.

Fait à : le :



SIGNATURE

Nom et qualité du signataire
